

Comment redimensionner ses photos pour les publier sur le site

C'est assez simple à faire, ne vous inquiétez pas de la longueur du texte car après le point 8 j'explique simplement comment faire pour ne plus avoir à modifier chaque photo individuellement ainsi que quelques considérations techniques pour les personnes curieuses.

Rendez-vous sur le site www.easypict.org tout se fera en ligne vous n'aurez pas de logiciel à télécharger.

1. Dans le bandeau "Ouvrir" cliquez sur le bouton "Choisir un fichier" puis sélectionnez le fichier voulu.
2. Toujours dans le bandeau "Ouvrir" cliquez sur le bouton "Ouvrir". Une fois la photo chargée tout se passe dans le menu de droite.
3. Pour "Taille de l'image" mettez "30" dans une des cases "%". La même valeur se met automatiquement dans l'autre case "%" afin que la photo garde les mêmes proportions. On pourrait mettre 50% pour avoir une photo plus grande mais si votre photo de départ est vraiment trop grande cela risque de ne pas être suffisant alors qu'avec 30 % vous êtes quasi certain d'y arriver du premier coup tout en gardant des dimensions exploitables.
4. Pour "Gestion des couleurs" ne rien modifier.
5. Pour "Rotation" ne rien modifier non plus sauf si votre photo n'est pas dans le bon sens auquel cliquez sur "droite" ou "gauche" selon le cas.
6. Pour "Format d'image" laissez sur "JPEG".
7. En dessous cliquez sur "Appliquer".
8. Enfin cliquez sur "Enregistrer" la photo sera automatiquement placée dans le dossier de téléchargement de votre navigateur internet.

Pour éviter de faire ça pour chaque photo, il faut pour cela modifier la résolution de votre appareil photo en sélectionnant une résolution moindre. Comme ce réglage est différent d'une marque à une autre et d'un modèle à un autre vous devez vous reporter au mode d'emploi de votre appareil photo.

Si vous vous demandez quelle est l'incidence de ce réglage sachez que plus la résolution d'une photo est grande plus la photo est lourde.

Une grosse résolution n'est utile que lorsque l'on veut imprimer une photo avec des dimensions supérieures à celle d'une carte postale par exemple, ou lorsque l'on veut faire de la retouche de photos avancée. Donc si vous n'imprimez pas de photos au format A4 ou plus une grosse résolution ne vous sert à rien.

De plus, moins vos photos sont lourdes, plus vous pouvez en stocker dans la mémoire de votre appareil photo !

Et si vous demandez pourquoi cela pose problème de mettre sur le site des photos de grande résolution, donc lourdes, sachez que les données d'un site internet sont stockées sur un serveur, plus le site doit envoyer de données aux visiteurs du site plus le serveur doit être puissant, et plus un serveur est puissant plus il coûte cher à l'achat.

De plus, les sites des SEL sont stockés sur serveurs mutualisés, c'est à dire que plusieurs SEL se partagent un même serveur, et donc la puissance de celui-ci. Si la puissance demandée par un site n'est pas limitée et qu'il utilise trop la puissance du serveur, il n'y a plus assez de puissance disponible pour les autres sites qui fonctionnent alors au ralenti. Voilà pourquoi on ne peut pas envoyer de photos trop lourdes.

Notez au passage que c'est le même "problème" avec les mails, si les pièces jointes de votre mail sont trop lourdes le serveur de votre fournisseur les refuse et votre mail ne peut parvenir à son destinataire.